

18^{ème} édition des portes ouvertes des ateliers d'artistes

Les 2, 3 et 4 octobre 2015, le département du Nord organisera la 18^{ème} édition des portes ouvertes des ateliers d'artistes. S'ils souhaitent participer de manière individuelle ou collective, les artistes sont invités dès les 15 avril prochain :

- à s'inscrire directement en ligne : lenord.fr/poaa,
- ou à télécharger le dossier de demande d'inscription à retourner dûment complété.

La date limite d'inscription est fixée au 15 mai 2015.

Inscriptions au groupe scolaire Thérèse Gras pour l'année scolaire 2015-2016

Les inscriptions pour l'année scolaire 2015-2016 se dérouleront **tous les jeudis de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 15h15 ou sur rendez-vous pris au 03.27.89.64.60 à partir du 7 avril et jusqu'au 17 mai.**

L'enfant doit être âgé de deux ans révolus au jour de la rentrée et les parents doivent se munir :

- ✓ du livret de famille
- ✓ du carnet de santé de l'enfant attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires
- ✓ de l'autorisation d'inscription délivrée par la Mairie (sur présentation du livret de famille)

En cas de changement d'école, du certificat de radiation délivré par l'ancienne école.

Les enfants nés en 2013, pré-inscrits à l'école, seront placés en liste d'attente et admis dans la limite des places disponibles.

Séjour vacances avec le SIRA

Comme chaque année, le SIRA vous propose des séjours vacances pour les jeunes :

- **Séjour Nautique** du lundi 27 juillet au dimanche 2 août 2015, à MONTMARTIN/MER (50) dans un centre des PEP 50 : transport, hébergement sous tente, pension complète, activités (char à voile, canoë, escalade, paddle, baignade, visites...). 7 jeunes pourront participer à ce séjour. TARIF : 200 €
- **ACM « Multisports »** du lundi 3 au vendredi 7 août 2015 (lieu à définir) : 14 places disponibles avec activités : VTT, Tir à l'arc, canoë, sports collectifs... TARIF : 25 €

Suite à la **convention de partenariat** signée entre le SIRA et la CNAF pour la mise en place du **dispositif VACAF**, les jeunes bénéficiaires de l'**Aide aux Vacances Enfant** peuvent bénéficier d'un **tarif dégressif**.



Nous vous rappelons que les feux de jardins sont à éviter. D'autres moyens plus écologiques permettent de recycler vos déchets et de limiter les nuisances vis-à-vis de vos voisins.



Comme il est toujours désagréable de trouver devant sa porte ou sur son trottoir un paquet cadeau laissé par un chien errant, soyez vigilants sur les promenades de nos amis canins.



L'abandon de déchets sur la voie publique ou dans les espaces publics est interdit. Pour la propreté de notre commune, merci de respecter les consignes de tri et de ramassage des déchets.



Mairie d'Estrées
TEL : 03 27 89 61 21
mairie@estrees.fr



mai 2015

Vente de muguet par l'APE

Comme chaque année, à l'occasion du 1er mai, l'Association des Parents d'Elèves vous propose la vente de muguet. Ce **vendredi 1^{er} mai**, deux stands seront mis en place de **8h00 à 12h00**. Le premier se tiendra au carrefour de la rue du Général de Gaulle et de la rue de la Mairie (en bas de la mairie) et l'autre au rond-point de Gouy-sous-Bellone. Alors n'hésitez pas, faites plaisir à vos proches !

Si vous souhaitez réserver un ou plusieurs brins de muguet à l'avance, vous pouvez contacter Frédéric MARCO, président de l'association, au 03 27 08 11 67. Nous vous mettrons votre commande de côté.

Permanences pour les déclarations de revenus

Comme les années précédentes, Lionel BLASSEL vous aidera à remplir votre déclaration de revenus 2014. Une permanence sera donc assurée en mairie **les mercredi 6 et 13 mai de 17h30 à 20h00**.

Commémoration du 8 mai

La cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 se déroulera à **11h00** au monument aux morts (rassemblement à 10h45 derrière la mairie). La Municipalité et la section des Anciens Combattants invitent les Estrésiennes, les Estrésiens et les enfants des écoles à participer à cette manifestation. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi dans la salle des mariages de la Mairie.

Ramassage des déchets pour le mois de mai

En ce mois de mai, malgré les jours fériés, les ramassages de déchets restent inchangés pour notre village, y compris le jeudi 14 mai (Ascension). **Le ramassage des encombrants aura lieu le mercredi 6 mai.**

Budget communal

Le budget primitif de l'année 2015 a été voté à l'unanimité lors du dernier conseil municipal.

Les taux des taxes communales sont inchangés par rapport à 2015, à savoir :

- Taxe d'habitation : 12.07 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 16.32 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 54.72 %

Pratique

La mairie sera **exceptionnellement fermée le samedi 9 mai**. Elle sera ouverte le **samedi 23 mai** de 9h45 à 11h45.

La mairie restera ouverte le vendredi de l'Ascension (15 mai) aux horaires habituels.

La médiathèque vous accueille tous les **lundis de 16h à 19h**.

Agenda

Vendredi 1^{er} mai : Vente de muguet par l'APE

Mercredis 6 et 13 mai de 17h30 à 20h : permanence «déclaration de revenus»

Mercredi 6 mai : ramassage des encombrants et ramassage des verres

Jedi 7 mai : permanence de l'assistante sociale à 14h30

Vendredi 8 mai à 11h00 : cérémonie de commémoration

Mardi 12 mai 2015 à 19h00 : réunion d'information sur la protection du captage d'eau potable de Férin à la Salle du Chaudron, Rue de l'église, à Férin

Samedi 30 mai à 17h30 au stade : Assemblée générale du FCE

Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et jusqu'au 25 mai, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr

Ce bulletin est aussi le vôtre. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe en charge de l'information, n'hésitez pas à nous contacter via les secrétaires de mairie ou notre adresse mail.

Football Club d'Estrées

Le FCE vous convie à son assemblée générale le **samedi 30 mai à 17h30** au stade sous chapiteau. Ce sera l'occasion de faire le bilan comptable et sportif de la saison et aussi de préparer la prochaine. Cette assemblée est ouverte à tous.

Après le pot de l'amitié, un barbecue clôturera la journée. La participation est de 10€ (repas et boissons).

Pour tous renseignements, contactez M. PILARCZYK (06 16 65 19 02) ou M. LEVEQUE (06 51 59 74 37).

Visites et spectacle au Domaine de Chantilly

Bien Vivre à Estrées vous propose de passer une journée dans le domaine de Chantilly, le dimanche 21 juin 2015 : visite du Château, du Parc et des Grandes Ecuries, Spectacle équestre et Musée du Cheval.

- ✓ 08h00 : Départ d'Estrées.
- ✓ 10h00 : Visite du Château : les Grands Appartements et le Musée Condé.
- ✓ 11h30 : Promenade dans le Parc et les Jardins
- ✓ 14h30 : Spectacle équestre sous le dôme des Grandes Ecuries
- ✓ 15h30 : Visite du Musée du Cheval
- ✓ Vers 19h00 : retour à Estrées

Inscription et renseignements auprès de : Delphine BOUCHET - 44, rue de l'église, Philippe LENOIR - 7, rue du Catillon (tél : 0327896838), François GODIN - 16, rue du Mont de la Vigne

La date limite des réservations est fixée au 1er mai 2015.

Villageois en fête

Bien Vivre à Estrées vous invite à la rejoindre au terrain de football du village le **dimanche 07 juin 2015 à 12 heures**, pour participer à « Villageois en fête » 7ème édition. La manifestation est gratuite et ouverte à tous, les familles et les amis sont les bienvenus.

Dans cet espace, vous trouverez un chapiteau, des tables, des chaises et un barbecue à votre disposition pour le repas. Chaque participant est invité à apporter son repas. Des jeux divers et une animation musicale contribueront à rendre ce moment festif et convivial. L'association vous offrira le pot d'accueil, des saucisses et un dessert. Une buvette sera à votre disposition.

Gala de danse de l'association Jack Dance

L'association Jack Dance présentera son Gala de danse intitulé « **La Belle et La Bête** », les :

- **Samedi 4 juillet 2015 à 20h30 (ouverture des portes 20h)**

et - **Dimanche 5 juillet 2015 à 16h (ouverture des portes 15h30)**

à la Salle des fêtes de GUESNAIN.

Nous serions heureux de vous compter parmi nos spectateurs.

Tarif : - 10 € pour les adultes, Pass pour les deux jours 18 €

- **6 € pour les enfants (jusque 10 ans), Pass pour les deux jours 10 €**

Une prévente aura lieu les mercredis avant le gala à partir du 15 mai durant les heures de cours (de 15h15 à 21h), à la salle des Fêtes d'Estrées. Des places seront encore en vente les jours de gala selon disponibilité. (Renseignements et réservations possibles au 06.01.94.91.86)

Salon « Jeunes d'avenir »

Le groupe d'information AEF, en partenariat avec Pôle Emploi organise le **28 mai 2015 (8 h – 18 h) au stade Pierre Mauroy**, la 2^{ème} édition du **salon « Jeunes d'Avenir »** dédié aux jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi, de formation ou de conseils. Ouverts aux jeunes sans diplôme et jusqu'à BAC + 5, ce salon a pour objectif que chaque jeune puisse trouver « sa solution » pour aller vers l'emploi.



L'AMDG, association d'aide à domicile vous informe

Maladie, handicap, activité professionnelle prenante... Les familles font de plus en plus appel à des services d'aide pour faciliter la vie à domicile. Sur simple demande, la responsable Lucie VAILLANT se rendra à votre domicile afin d'étudier vos besoins et vous aider dans vos démarches (dossiers A.P.A....). L'A.M.D.G. est une association à but non lucratif (loi 1901) et bénéficie d'un agrément QUALITE de service à la personne. Actuellement, l'A.M.D.G recrute des aides à domicile, si vous recherchez un emploi, vous pouvez envoyer votre C.V. et votre lettre de motivation (permis et véhicule indispensables)

Association d'Aide à Domicile

L'aide de proximité dont vous avez besoin. A votre service depuis 1990

60 rue de Cambrai 59169 CANTIN

**Téléphone : 03 27 89 64 46
Portable : 06 84 19 06 15
E-mail : amdg3@wanadoo.fr**

Bénéficiez :
Aide financière,
Réduction
d'impôts
jusqu'à 50 %

Débat Public autour du Réseau Express Grand Lille

Le débat autour du projet du Réseau Express Grand Lille aura lieu du 2 avril au 30 juillet 2015. Pour cela, 8 réunions publiques, 5 demi-journées d'auditions publiques, 10 rendez-vous avec des acteurs représentatifs du territoire (entreprises, usagers, associations, etc.) et 40 points de contact avec des habitants sur des places publiques, dans des lieux commerciaux ou des gares seront organisés. La documentation est consultable en mairie. Plus d'informations, sur le site de la commune www.estrees.fr ou sur <http://repl.debatpublic.fr>

CAD – Protection des captages d'eau potable

Afin de préserver les ressources souterraines, de fournir aux territoires une eau potable de la meilleure qualité possible, et d'atteindre les objectifs de la directive Cadre sur l'Eau, la CAD a engagé une démarche concertée et partagée de protection de la ressource en eau, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Les champs captant situés sur la commune de Férin, s'étendent sur le territoire de notre commune. Ils présentent une certaine vulnérabilité et revêtent un caractère stratégique quant à l'alimentation de la population. Dans ce contexte, la CAD a lancé un Diagnostic Territorial Multi-Pressions (DTMP), dont l'objectif est d'élaborer un programme d'actions visant à diminuer les pollutions diffuses et ponctuelles affectant ces captages.

La protection des ressources souterraines nous concernant tous, la CAD a l'honneur de vous inviter à sa 1ère réunion d'information à propos de la protection des champs captant de Férin le **mardi 12 mai 2015 à 19h00 à la Salle du Chaudron, Rue de l'église, à Férin.**

Cette réunion publique s'adresse également à toute personne intéressée par ce sujet. Elle a pour objectifs :

- de présenter la démarche du Diagnostic Territorial Multi Pression
- d'expliquer le contexte hydrogéologique et la vulnérabilité des champs captants
- d'expliquer le déroulement et les objectifs des campagnes de terrain qui suivront : reconnaissance du territoire, sondages pédologiques, diagnostics agricoles...

Un village sans crottes !

Pour la propreté de notre village et de nos trottoirs, pour le confort de nos piétons et de nos enfants, ramassons nos crottes de chiens. Nous savons tous combien il est désagréable de nettoyer ces déjections nauséabondes. Il existe un bon nombre de moyens pratiques et peu onéreux pour ramasser et éliminer ces crottes de chiens (gants et sachets dégradables, ramasse crottes en carton etc.) Rendez votre promenade avec votre chien encore plus agréable en faisant un geste simple propre et écologique : **ramassez vos crottes de chiens !**